

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Minzier (74270)</b>	<b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du 11 avril 2024</b> Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi <b>11 avril 2024</b> à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 11  <b>Délibération n° 27_2024</b>	Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES, Véronique LEGENDRE Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Carole ETTORI), Béatrice TISSOT, Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE Secrétaire de séance : Gaëlle MESSINA

**Objet : VOTE DES SUBVENTIONS**

Gaëlle MESSINA étant concernée par le sujet, sort de la pièce au moment du vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

MJC du Vuache	8 731 €
Bibliothèque - La ronde des livres	1 600 €
Souvenir Français	100 €
AFN	100 €
Fédération sportive des Usses	480 €
Stimul'Usses	100 €
Les paniers du cœur	500 €
Protection civile de Haute-Savoie	100 €
Basket ASF Frangy	120 €
JSP de Frangy	100 €
Graines d'amis du Val des Usses	100 €
Co-naître et grandir	100 €
On s'bouge	200 €
Union Bouliste	100 €
Les barracoins	200 €
Les galets pour la vie	100 €
Donneurs de sang – région Frangy	100 €
Opération Nez Rouge Haute-Savoie	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 931 €</b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET 	Le secrétaire de séance, Gaëlle MESSINA
---	---	--